



Conduite à tenir pour limiter la diffusion de l'infection au COVID-19

Espace Ressources- COVID-19

Services d'aides à domicile du BARVAL

Mémo 1- V3

16/04/2020

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 Stade 3, des professionnels de santé du territoire se sont réunis en un Espace Ressources afin de soutenir les services d'aide à domicile dans leur accompagnement à domicile et ainsi éviter les hospitalisations et assurer les retours à domicile suite aux hospitalisations.

Les auxiliaires de vie ont un **rôle primordial dans le maintien des personnes âgées à domicile** et sa qualité de vie. A ce titre elles (ils) participent à la prévention et à la continuité des soins. Leur rôle s'insère tout à fait dans la stratégie actuelle du ministre de la santé en période de pandémie Covid-19 : protéger notre système de santé et ses professionnels.

A diffuser : Services D'aide à domicile ☒ **Intervenants à domicile** ☒

A afficher : Services D'aide à domicile ☒ **Chez les bénéficiaires** ☒

I. Contexte

Dans le cadre du partenariat ville-hôpital, le Centre Hospitalier d'Arcachon a élaboré ce document à destination des services d'aides à domicile afin de répondre à leurs interrogations, préciser les recommandations, en vigueur à la date donnée, et les aider à comprendre les mesures proposées pour freiner la diffusion des infections au virus COVID-19.

II. Comprendre le CORONAVIRUS?

• Qu'est-ce que le COVID-19 ?

C'est un virus qui appartient à la famille des coronavirus et qui provoque des maladies allant d'un simple rhume à des pathologies plus sévères comme le syndrome respiratoire aigu sévère.

Ce virus est très contagieux mais dans la majorité des cas, les personnes qui en sont atteintes guérissent en quelques jours avec du repos et si besoin, un traitement contre la fièvre.

• Quel est le mode de transmission du CORONAVIRUS ?

- Transmission par gouttelettes jusqu'à une distance d'environ 1 mètre, lors d'une toux, d'un éternuement ou d'une discussion en l'absence de mesure de protection.
- Transmission par les mains.
- Transmission par contact étroit (une durée de plus de 15 minutes avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie).

III. Les Conduites à tenir :

• Quels sont les gestes barrières, mesures préventives à adopter face au COVID-19 ?

- Se laver régulièrement les mains.
- Se tenir à 1 mètre de distance d'une personne dans la mesure du possible.
- Mettre un masque chirurgical si l'on présente des symptômes respiratoires, ou si le patient présente des symptômes ou une pathologie confirmée.
- Saluer en évitant tout contact physique (ne pas se serrer la main, éviter les embrassades).
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Utiliser uniquement des mouchoirs à usage unique.

Ces mesures barrières préventives servent à vous protéger et à protéger votre entourage.



Conduite à tenir pour limiter la diffusion de l'infection au COVID-19

Espace Ressources- COVID-19

Services d'aides à domicile du BARVAL

Mémo 1- V3

-
16/04/2020

A chaque passage, chez chaque bénéficiaire observer s'il y a un changement dans l'état de santé de la personne et alerter en cas de changement (médecin traitant, entourage ou structure).

• Quand doit-on porter un masque chirurgical ?

- Portez un masque chirurgical **uniquement** si vous, ou le patient, présentez des symptômes (toux, fièvre), ou si le patient a une pathologie Covid-19 confirmée, mais n'est pour autant pas hospitalisé.
- Se laver les mains avant de mettre le masque et après avoir ôté le masque par l'élastique (ne pas toucher la surface externe du masque potentiellement contaminée).

• Quelles conduites adopter lorsque le patient présente des symptômes ?

- S'assurer que le médecin traitant est prévenu (le médecin est le prescripteur du masque).
- Mettre un masque, se laver les mains régulièrement.
- Appliquer les gestes barrières et limiter le contact à moins d'1 mètre et durant moins de 15 minutes.

Exemples :

- Pour l'aide à un repas : prendre ses distances entre 2 bouchées, se mettre de profil par rapport au patient.
- Lors de soin proche comme un transfert d'un patient : demander au patient de tourner sa tête sur le côté, limiter le contact à moins de 15 minutes consécutives.

• Quand dois-je alerter ?

- En cas de symptômes respiratoires (toux, expectoration, difficultés à respirer).
- En cas de changement brutal par rapport à un état antérieur .

• Quand doit-on se laver les mains et mettre des gants ?

- Se laver les mains le plus régulièrement possible mais systématiquement en arrivant et en partant de chaque bénéficiaire, par friction avec une solution hydro alcoolique ou, à défaut, par un simple lavage à l'eau et au savon doux avec votre propre savon, en séchant par tamponnement avec un essuie-tout à usage unique (j'évite de me toucher les yeux, le nez, la bouche et le visage avant d'avoir les mains propres).
- Le faire systématiquement à l'arrivée au domicile du patient et en partant.
- Privilégier le lavage des mains au port des gants. Mettre des gants à usage unique si risque de contact avec des liquides biologiques (crachats, selles, urines, sang) ou si présence d'une plaie sur vos mains.

Le port de gant systématique est une fausse protection, voire majeure le risque de propagation.

• Quelles précautions doit-on prendre pour faire les courses ?

- Se laver les mains avant et après, et appliquer les mesures barrières préconisées dans les magasins.
- Une fois au domicile, ranger les courses, éliminer les emballages, puis se laver les mains.



Conduite à tenir pour limiter la diffusion de l'infection au COVID-19

Espace Ressources- COVID-19

Services d'aides à domicile du BARVAL

Mémo 1- V3

16/04/2020

• Quelles précautions doit-on prendre pour l'entretien de son environnement ?

- Aérer quotidiennement le domicile pendant au moins 10 minutes (plusieurs fois par jour si possible).
- Nettoyer régulièrement les poignées de portes ou de toute surface fréquemment touchée avec un produit contenant de l'eau de javel à 0,5% ou avec des lingettes désinfectantes.

• Comment doit-on gérer les déchets ?

- Jeter les déchets souillés (mouchoirs, masques, gants...) dans un sac plastique puis dans la poubelle à ordures ménagères (système de double emballage opaque si possible).

• Que dois-je faire quand je rentre chez moi ?

- Dédier une paire de chaussure à l'usage professionnel et les enlever avant de rentrer à son domicile.
- Se laver les mains, se déshabiller entièrement et prendre une douche en arrivant à votre domicile
- Laver son linge à part à 60 °C pendant au moins 30 minutes, ou si pas possible, à 40 °C mais avec un cycle long.
- Se laver les mains

• Exemple pratique :

Je dois me rendre chez monsieur A pour l'aider à prendre son repas et faire son transfert du lit au fauteuil, il présente un des symptômes du COVID-19 ; il tousse :

- A l'arrivée au domicile du patient, réaliser un lavage des mains.
- Mettre un masque chirurgical pendant toute la visite.
- S'assurer que monsieur A a vu un médecin (sinon informer son infirmier ou sa famille pour qu'ils organisent une consultation), et qu'il porte un masque, si cela lui a été prescrit.
- Faire son transfert comme vous en avez l'habitude en évitant que le contact direct ne dure au-delà de 15 minutes, demander éventuellement au patient de tourner sa tête sur le côté.
- Aider le patient à prendre son repas comme vous en avez l'habitude (prenez de la distance entre deux bouchées).
- Si possible aérer plusieurs minutes la pièce.
- Jeter le masque en fin de visite et se laver les mains.

• Que faire en cas de symptômes ?

- En cas de fièvre, toux et de difficultés à respirer, j'appelle le 15
- En cas de symptômes toux et fièvre, j'appelle un médecin, je reste à mon domicile, je m'isole.



Conduite à tenir pour limiter la diffusion de l'infection au COVID-19

Espace Ressources- COVID-19

Services d'aides à domicile du BARVAL

Mémo 1- V3

16/04/2020

IV. Comment me renseigner ?

L'ensemble des points abordés dans ce mémo sont repris dans une vidéo accessible via le lien suivant : https://youtu.be/Xf_5blycJXw

• Numéros utiles et petit rappel :

Si vous avez des questions sur le coronavirus, contacter la plateforme téléphonique au **0 800 130 000** (appel, gratuit) ou rendez-vous sur le site du gouvernement www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

• Sources Internet :

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.preventioninfection.fr Répias (Réseau de Prévention des Infections Associés aux Soins)
- www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde
- www.cpias.chru-lille.fr/ActuCovid19/index.html
- www.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19_doctrine_ville_v16032020finalise.pdf

V. • Contacter l'Espace Ressource:

L'espace ressources du BARVAL reste à la disposition des **structures et leurs employés intervenants à domicile** pour répondre à leurs questions concernant l'accompagnement à domicile dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19. Vous pouvez soumettre vos demandes par mail : contact@maia-bassinarcachon.fr ou **07 80 46 95 14**.

En cas d'indisponibilité et si vous avez besoin d'une **information urgente** concernant la **prise en charge d'un de vos bénéficiaires**, vous pouvez contacter l'astreinte gériatrique au **06 78 29 14 68**

En **cas d'urgence concernant l'état de santé** de votre bénéficiaire, contacter le médecin traitant ou le **centre 15**

VI. Documents ressources

- « Conduite à tenir pour prévenir la diffusion des infections Covid-19 à l'attention des aides à domicile » du **REPIAS** (Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins) en date du 18/03/2020
- « Tout savoir sur le juste port du masque » du **REPIAS** (Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins) en date du 18/03/2020
- « Précautions d'Hygiène à domicile pour un patient/résident cas possible/probable/confirmé COVID-19 » du **CPIAS** (Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins) en date du 20/03/2020
- « Lignes directrices pour la prise en charge en ville des patients symptomatiques en phase épidémique de COVID-19) de l'**ARS Nouvelle Aquitaine** en date du 20/02/2020.
- Fiche FALC « Coronavirus-Pour comprendre » de **Santé Publique France** en date du 28/03/2020
- Fiche FALC « Coronavirus-Pour vous protéger » de **Santé Publique France** en date du 28/03/2020
- Fiche FALC « Coronavirus-Les Signes » de **Santé Publique France** en date du 28/03/2020
- Fiche FALC « Coronavirus-Se soigner » de **Santé Publique France** en date du 28/03/2020



Conduite à tenir pour limiter la diffusion de l'infection au COVID-19
Espace Ressources- COVID-19
Services d'aides à domicile du BARVAL

Mémo 1- V3
 -
 16/04/2020

VII. Annexes

Annexe 1: Fiche FALC « Coronavirus-Pour comprendre » de Santé Publique France»

A afficher : Services D'aide à domicile ☒ Chez les bénéficiaires ☒



Coronavirus • Pour comprendre • 1

Le coronavirus c'est quoi ?



Le coronavirus est un virus. Il donne une nouvelle maladie qu'on appelle le Covid-19.



Cette maladie donne surtout : toux, fièvre, difficultés à respirer.



Le plus souvent, cette maladie n'est pas grave et on guérit très facilement.



Mais parfois elle peut être grave. Surtout pour les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes fragiles qui ont déjà une autre maladie. Par exemple : diabète, problèmes respiratoires, maladie des reins, cancer, VIH, etc.



Pour l'instant il n'existe pas de traitement ni de vaccin pour le Covid-19.

Coronavirus • Pour comprendre • 1

Comment s'attrape le coronavirus ?



Ce virus se trouve dans les postillons, la salive, sur les mains et les objets touchés par une personne qui a le coronavirus.



On peut l'attraper très facilement quand on est près d'une personne infectée qui parle ou qui tousse, ou quand on touche des objets où il y a des postillons.



Attention : on peut avoir le coronavirus sans avoir de signe de maladie. Mais on peut quand même transmettre le virus. C'est pour ça qu'il faut rester loin des autres personnes, même si on se sent en forme.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



gouvernement.fr/info-coronavirus



0 800 130 000
(appel gratuit)

Santé publique France - 21 mars 2020 - AM 8032842103 2020